

TROUVER SA VOIE GRÂCE À L'ASSURANCE-INVALIDITÉ

Les jeunes présentant un problème de santé durable – physique, psychique ou mental – qui compromet leur formation ou leur insertion professionnelle peuvent bénéficier d'un soutien de l'assurance-invalidité (AI). À l'OCAS, une équipe spécialisée dans l'orientation et l'accompagnement des jeunes les aide à trouver une formation adaptée. De cette collaboration naissent de belles histoires, comme celle d'Aris. Rencontre avec ce jeune homme de 26 ans.

Dans quelle situation étiez-vous avant de faire appel à l'AI ?

Mon trouble de l'attention venait enfin d'être décelé. J'avais 17 ans. Mes difficultés à maintenir ma concentration et à m'organiser m'ont rendu la vie difficile à l'école. Après une scolarité chaotique terminée en classe atelier au cycle d'orientation, je me suis retrouvé sans place d'apprentissage. Sur conseil de ma famille, je suis parti aux États-Unis pendant 7 mois pour apprendre l'anglais. À mon retour, j'étais complètement perdu. Comment trouver un apprentissage et dans quel domaine ? Malgré tous les stages pratiques effectués lors de ma dernière année d'école, je n'avais aucune idée de ce que je voulais faire. Socialement, j'étais isolé. Je voyais mes amis aux études ou en apprentissage, qui avançaient dans leur vie alors que moi j'étais au point mort. Je me sentais déconnecté.

Comment l'AI vous a-t-elle aidé ?

Après des tests d'aptitudes et un travail d'orientation d'abord avec ma conseillère AI puis avec un coach mandaté par l'assurance, ma conseillère m'a trouvé une place d'apprentissage de spécialiste en hôtellerie à Clair Bois. Cette formation a été rendue possible spécialement pour moi grâce à la certification obtenue par la fondation pour me suivre dans cette activité. Mon maître d'apprentissage, Renaud Piovesan, m'a beaucoup appris et m'a encadré de la façon dont j'avais besoin. Pendant 2 ans, j'ai alterné des périodes à Clair Bois, qui fonctionne comme un petit établissement pour les résidents polyhandicapés qui lui sont confiés, et des périodes en entreprise, au sein d'une grande chaîne hôtelière. C'était un travail exigeant et fatigant mais je me suis accroché. J'ai utilisé les bonnes stratégies pour faire face à mes difficultés, pris confiance en moi et gagné en maturité. J'ai finalement obtenu mon attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) en 2019. Sans l'AI,

je ne serais pas celui que je suis devenu. J'ai perçu l'intervention de l'AI comme un soulagement : j'allais enfin être aidé et ça a été le cas.

Avez-vous trouvé un emploi suite à cette formation réussie ?

Non, parce que j'ai continué à me former. Vu mes bons résultats scolaires à l'AFP, mon maître d'apprentissage et ma famille m'ont fait réaliser que j'avais les aptitudes pour me lancer dans un CFC. Au terme de ces 2 années supplémentaires, l'hôtel dans lequel je travaillais m'a proposé un travail à 100%. Au grand étonnement de mon entourage et de ma conseillère AI toujours à mes côtés, je l'ai refusé ! J'avais un attachement particulier à Clair Bois. Je préférais son fonctionnement, ses valeurs et ses missions auprès de personnes en situation de handicap et de jeunes, comme moi, ayant des difficultés d'apprentissage. Travailler dans un hôtel n'aurait pas fait sens pour moi. Par chance, au même moment un poste d'employé de maison s'est libéré à Clair Bois et m'a été proposé. J'y travaille depuis 2021. D'abord à temps partiel puis maintenant à 100%.

En quoi consiste votre travail ?

Concrètement, je suis agent de propreté. Grâce à une certification de formateur d'apprenti, acquise lors de ma première année en emploi, j'encadre des apprentis en hôtellerie et des collaborateurs en emploi adapté envoyés par l'AI. C'est gratifiant et très intéressant de travailler avec eux, de leur faire prendre conscience qu'ils ont beaucoup plus de capacités que ce qu'ils pensent. J'aime à croire que nos discussions et l'exemple de mon parcours leur apportent une lueur d'espoir. Comme moi auparavant, ils sont souvent désespérés et pessimistes sur leur avenir professionnel ou sur leurs possibilités de réintégrer le monde du travail.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Dans quelques années, j'aimerais faire une formation de maître socioprofessionnel en cours d'emploi. Cela me permettrait d'accompagner plus globalement les personnes handicapées dans leurs activités professionnelles, de les aider à acquérir des capacités favorisant leur épanouissement et leur autonomie. J'ai pu constater en travaillant dans l'hôtellerie qu'il est très difficile d'être au service des personnes, de prendre soin d'elles. Le faire dans le cadre social prend une tout autre dimension, un sens.

